

# LE PETIT POLEYMORIOT

N°114 – Juillet/Août 2021



## OUVERTURE de la MAIRIE

### Horaires

Lundi  
8h30-12h00

Mardi  
8h30-12h00  
14h00-17h00

Mercredi  
8h30-12h00

Jeudi  
8h30-12h00  
14h00-17h00

Vendredi  
8h30-12h00

Samedi  
9h00-12h00  
Les 2e et 4e  
de chaque  
mois

04 78 91 90 09  
mairie@poleymieux.fr

## L'Urbanisme : un sujet ô combien sensible !

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, à Poleymieux, nous sommes très exigeants sur l'intégration paysagère garante de la qualité de notre territoire et de sa permanence.

Pour satisfaire à cet objectif, tous les dossiers d'aménagements extérieurs, de construction ou d'agrandissement doivent être présentés à la Commission Urbanisme sous la forme d'un "Avant-projet" pour mise au point et concordance avec **le cahier de prescriptions architecturales** qui est notre outil de travail et d'orientations d'aménagement.

C'est d'ailleurs un cahier que beaucoup de communes voisines nous envient et copient !

C'est surtout un cahier qui décrit notre paysage, celui que vous avez tant reconnu comme une nature "à part" dès votre première venue! ...et celui que nous souhaitons tous préserver.

Pour vous accompagner dans cette démarche, *François Jolly*, Adjoint à l'urbanisme et *Philippe Couteau*, Architecte-Conseil se tiennent disponibles pour vous orienter dans vos choix et vous aider à répondre aux exigences que notre village souhaite défendre.

Avec l'ensemble des membres de la Commission, ils constituent une équipe avisée pour vous accompagner dans la constitution de votre projet.

Ce passage obligé, ce regard, ces avis, nous ont permis de préserver Poleymieux des phénomènes de mode et d'éviter des constructions qui n'ont rien à voir avec notre village ....



Bulletin d'informations municipales et associatives de Poleymieux  
Directeur de publication : Corinne Cardona, Maire

## *Urbanisme (suite)*

.....comme une pagode chinoise qui voulait s'installer aux Gambins !!... ou un cube blanc et sa piscine suspendus dans le vide aux Chavannes..!

Alors, lorsque vous touchez à l'aspect extérieur de votre maison, pensez à consulter tout d'abord le cahier de prescriptions architecturales qui est en ligne sur notre site internet, rubrique Urbanisme, puis n'hésitez pas à prendre conseils auprès de nos "spécialistes" dont l'œil aguerri pourra vous guider!

Dans notre travail, nous sommes accompagnés par le pôle ADS - Autorisation des Droits du Sol - de la Métropole qui gère la partie réglementaire, c'est à dire si le Plu-h est bien respecté.

Nous avons décidé de quitter ce pôle ADS métropolitain que nous considérons comme n'étant pas suffisamment à l'écoute des spécificités des territoires, afin de rejoindre un service mutualisé des instructions des droits du sol créé ,en 2003 à St Cyr Au Mont d'Or par un groupe de 10 petites communes : St Cyr, St Didier, Curis, Fleurieu, entre autres ...

Leur regard est plus proche du nôtre, et très à l'écoute des paysages et des avis des élus.

En accompagnement de ce service mutualisé, nous sommes conseillés par le meilleur cabinet d'avocats spécialisé en urbanisme sur la Métropole : le Cabinet Racine.

*Protéger Poleymieux vaut bien tout ça !*

Le Maire

**Corinne CARDONA**

## Faites de la propreté-Nettoyons la nature

La commission environnement organise le **samedi 25 septembre** entre 9h et midi une matinée "Faites de la Propreté" avec le service concerné de la Métropole de Lyon afin de nettoyer les déchets abandonnés dans la Nature sur 5 ou 6 sites dans le village: sentiers, zones très fréquentées... L'Ecole est bien sûr associée car c'est un projet qui tient à cœur aux enfants ainsi que des associations du village. Gants, gilets fluo, sacs ... seront fournis.

Les inscriptions se feront début septembre mais notez déjà la date !

## INFOS MAIRIE

### **REUNION PUBLIQUE – MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 19 H – Salle des Fêtes Claude Pillonel**

Thématique : Participation citoyenne (anciennement connu sous le nom de Voisins Vigilants) -Avec la présence de la gendarmerie de Neuville sur Saône

Ce dispositif est proposé par la gendarmerie aux communes pour lutter contre les cambriolages en rendant les habitants, acteurs de leur sécurité, sensibilisés et associés à la protection de leur propre environnement.

Il est basé sur un principe de partenariat entre la mairie, la gendarmerie et les référents issus de la population qui font remonter les signalements aux gendarmes.

Les référents sont en relation directe avec la gendarmerie et relaient, auprès de la population, la circulation de l'information et la diffusion de conseils préventifs. Ils n'interviennent jamais. Leur rôle est de renseigner sur des faits et non sur des personnes. Il s'agira d'observer et non de surveiller ou patrouiller.

A l'écoute de ses voisins, en signalant les faits anormaux, il s'avère être un système d'alerte efficace. Et d'autre part en recréant du lien social, les solidarités de voisinage s'en trouvent renforcées.

Le référent nommé est un habitant connu du quartier. Ils signent le protocole qui encadre le dispositif avec la mairie qui s'engage à suivre les référents par des réunions trimestrielles.

En cas d'impossibilité de joindre les référents, le « 17 » reste le numéro unique d'urgence. La mairie est le pivot du dispositif mais le rôle du référent est essentiel toujours en lien avec la gendarmerie.

Nous comptons sur votre présence !

**Corinne CARDONA**

### CLUB ADOS POUR LES 12 A 17 ANS

Un club Ados, rattaché à la Graine au Vent, ouvrira ses portes début Septembre, dans un local situé derrière l'Epimont. Si votre enfant est intéressé, merci de le pré-inscrire par mail : [mairie@poleymieux.fr](mailto:mairie@poleymieux.fr). Une des premières animations sera une initiation au Golf au Domaine du Gouverneur

## Message de Magali, notre factrice

Si vous attendez un colis pendant vos congés d'été, merci de faire relever régulièrement votre boîte aux lettres par un tiers ou de prévenir votre factrice de votre absence, afin de ne pas laisser trop longtemps votre colis dans votre boîte aux lettres, et ainsi éviter tout vol.

## Animaux trouvés

La Commune s'est équipée d'un appareil lecteur de puces permettant ainsi d'identifier les animaux perdus et trouvés dans le village, ou malheureusement ceux morts sur les routes.

Cela concerne les chiens et les chats. Pour rappel, tatouer ou pucer son chat est désormais obligatoire depuis le 1er Janvier 2021.

## Devenez Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Les jeunes sapeurs-pompiers sont des filles et garçons entre 12 et 18 ans qui suivent une formation de 4 ans.

Objectifs de la formation :

- Développement du sens civique et du savoir-être
- Découverte des gestes qui sauvent, du matériel et des techniques de lutte contre les incendies
- Pratique du sport
- Renfort de l'esprit d'équipe
- Apprentissage du devoir de mémoire
- Partage de valeurs (solidarité et dépassement de soi)
- Obtention du brevet national du jeune sapeur-pompier

Vous habitez dans sur la commune (ou secteur proche) et vous souhaitez devenir jeune sapeur-pompier ?

Contactez l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont Verdun  
via : [jsp.mont-verdun@sdmis.fr](mailto:jsp.mont-verdun@sdmis.fr)

## Vivre ensemble

Le bruit, notamment la nuit, est l'une des principales sources de nuisance.

Soyez vigilants, notamment la semaine, car vos voisins peuvent être souffrants ou contraints à des horaires de travail et de repos particuliers.

Pensez à les prévenir, pensez à réduire fortement le son après 22h la semaine et après minuit le weekend.

Penser à respecter les horaires prévus pour l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants : interdit le dimanche et toléré les jours fériés en respectant un horaire correct pour les voisins 10h-12h et 15h-18h.

---

Les chiens doivent être attachés lorsque les propriétés ne sont pas ou mal fermées, et tenus en laisse sur les voies publiques, y compris sur les chemins ruraux.

Par ailleurs, il est rappelé que la loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants prévoit l'obligation pour les propriétaires de déclarer en mairie tout chien dangereux de 1ère catégorie (chiens d'attaque) et de 2ème catégorie (chiens de garde et de défense).

## Rappel des jours de collecte des ordures

Mardi : ordures ménagères (poubelle grise)

Vendredi : tri sélectif (poubelle jaune)

**Pour garder un village agréable et ne pas vous mettre en infraction, pensez à rentrer vos containers en dehors des jours de collecte !**

## VIE ASSOCIATIVE

**Mont d'Or Echecs** sera présent au forum, vous pourrez aussi venir à notre porte ouverte le **mardi 7 septembre** (salle de l'ancienne halte garderie) pour découvrir, jouer au jeu d'échecs ou vous inscrire de 17h à 19h.

Début des cours d'échecs pour enfants le **mardi 14 septembre de 16h45 à 18h00.**

Contact : echecs.moe@gmail.com / 06.86.23.99.37

**Maison d'Ampère-Musée de l'électricité : Nouveau cet été !**

Horaires d'ouverture du Musée Ampère

Du mercredi au vendredi (**seulement juillet et août**) : 14h - 18h

Le samedi : 14h -18h (**toute l'année**)

Le dimanche : 10h - 12h et 14h - 18h (**toute l'année**)

Fermeture lundi, mardi, mais les visites de groupe (min 10 personnes) restent possibles 7 jours sur 7 sur rendez-vous.

### **Journées européennes du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021**

Cette année les journées européennes du patrimoine ont pour thème :  
**" patrimoine et jeunesse "**

La mairie , l'association Poleyieux Mémoire et Patrimoine , et la Pie Verte organisent à cette occasion un certain nombre d'animations ludiques et attractives afin de sensibiliser les jeunes à cette thématique . Vous trouverez le détail des ateliers sur les programmes des JEP qui seront à disposition à partir de fin Août .

**Le rendez-vous aura lieu à la Tour Risler le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le dimanche de 9h à 12h.**

L'Ecole de Musique "Les Voix du Piano" vous propose:

un nouvel atelier choral avec une nouvelle cheffe de chœur Irène Jacquet, qui vous propose d'animer cet atelier **les mercredis de 19h30 à 21h** dans les locaux de l'école de musique "Les Voix du Piano " au 86, chemin du Cruy à Poleymieux au Mt d'Or.

Irène sera présente au Forum pour vous rencontrer & vous présenter son travail.

**Séances d'essais les mercredis 22 & 29 septembre 2021 à 19h30**

**B I E N V E N U E !**

Cet atelier s'adresse aux adultes -minimum 12 participants.

Les objectifs :

- Connaître sa voix, l'appriivoiser en groupe, interpréter des chants avec justesse et expression.
- Chanter ensemble dans la bonne humeur un répertoire de chansons francophones, chants du monde, classique, gospel...

[www.lesvoixdupiano.com](http://www.lesvoixdupiano.com)

Le CAPS :

Nous avons préparé la prochaine saison avec confiance et optimisme. Notre flyer est joint à ce bulletin.

Nous avons travaillé avec la Mairie pour réinstaller la salle de poterie tout près de l'école .

Nous disposons d'un cadre rénové, adapté et chauffé ! Vous pouvez déjà voir par les vitres en remontant le trottoir en direction de la statue Ampère les œuvres exécutées par des enfants ou des adultes . Elles sont exposées sur les étagères blanches proches de la porte d'entrée.

La proximité avec l'école nous a conduit à proposer des cours pour les enfants de moins de 12 ans le mercredi AM .(cf le flyer) qui viennent compléter les cours proposés le samedi pour les adultes et enfants de plus de 12 ans .

**Petit Erratum sur le flyer pour les cours tout public de plus de 12 ans : il s'agit de 20 cours de 1h30 et non 10 !!**

Nous vous attendons nombreux au forum !

[caps.poleymieux@gmail.com](mailto:caps.poleymieux@gmail.com)      [www.facebook.com/CAPSdePoleymieux](http://www.facebook.com/CAPSdePoleymieux)

## DATES A RETENIR

### Samedi 4 septembre :

Forum des associations de 16 h à 18 h dans la cour de l'école

### Les 18 et 19 septembre:

Journées du Patrimoine

### Mardi 21 septembre :

Réunion publique à 19h

Participation Citoyenne avec la gendarmerie de Neuville

### Samedi 25 septembre :

Faites de la propreté-Nettoyons la nature entre 9h et 12h

**La mairie sera fermée le 15 juillet matin  
(ouvert l'après midi).**

**Fermeture du 2 au 15 août**

**En cas d'urgence, adresser un mail :**

**[mairie@poleymieux.fr](mailto:mairie@poleymieux.fr)**

(messagerie qui basculera sur l'adresse mail du maire)

Compte tenu de la fermeture du 2 au 15 août, nous ne pourrons accepter aucun dossier d'urbanisme : ni PC ni DP.

Merci de votre compréhension

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un agréable été.

Corinne Cardona

Maire de Poleymieux Au Mont d'Or